

**COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 27 juillet 2020**

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11  
 - en exercice : 11  
 - qui ont pris part à la séance : 11  
 - votants : 11

Date de convocation : 23/07/2020

Date d'affichage : 23/07/2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le vingt-sept septembre deux mil vingt à 20 h 00.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte  
 Mrs ALINS Franck – BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe – DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Madame Brigitte RENARD

**OBJET : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2020 PAR ORANGE**

Le Maire donne acte au Conseil Municipal des installations existantes sur la commune de Portes-en-Valdaine et déclarées par ORANGE :

**1. Artères de télécommunication**

- utilisation du sous-sol (conduite multiple) 0,415 Km d'artère  
 - artère aérienne 8,854 km d'artère

**2. Emprise au sol**

\* dont armoire 1

**3. pas de pylône et d'antenne et plus de cabine sur la commune**

La redevance d'occupation du domaine public pour 2020 s'établit comme suit après application du **coefficient d'actualisation de 1.38853** :

Patrimoine 2019	Patrimoine total déclaré 2019	prix unitaire	Montant redevance brut
Artère aérienne (km)	8,854	40.00 €/km	354,16 €
Emprise au sol d'armoires (m <sup>2</sup> )	1	20.00 €/m <sup>2</sup>	20,00 €
Artère souterraine conduite (km)	0,415	30.00 €/km	<u>12,45 €</u>

**Montant redevance 2020**

**386,61 €**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des votants, a pris acte de tout ce que dessus et donne tout pouvoir au maire pour la mise en recouvrement à l'encontre de ORANGE – CSPCF – TSA 28106 – 76721 ROUEN Cedex.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,  
**Jean-Bernard CHARPENEL**

